

REUNION DU 22 MAI 2026

Le 22 mai 2026, le Conseil Municipal de SAULCET s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Freddy LABUSSIÈRE, Maire, et suite à la convocation du 18 mai 2026

Etaient présents : LABUSSIÈRE Freddy, JEAN Magali, MODE Jean-Paul, GOULERET Sandrine, DELAUNAY Jean-Louis Dominique, FAVARD Isabelle, CLUZEL Thomas, CHERILLAT Augustine, PIEGAY Fabrice, LANDOZ Irène, BOUTONNET Laurent, FOUILLOUX Guillaume

Absents excusés : Mme DREURE Maryline donne procuration à Mme GOULERET Sandrine
Mme KOLLER Carole donne procuration à Mr FOUILLOUX Guillaume
Mr RAY François donne procuration à Mme FAVARD Isabelle

Absent(s) non excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme FAVARD Isabelle

Approbation du compte rendu de la séance du 20 avril 2026 :
par 11 voix pour, 2 voix abstention, 0 voix contre

1-Loyer logement situé 1bis rue Saint Julien

<u>OBJET</u> : Loyer logement situé au 1B Rue Saint Julien Réf. 260522-28

Mr le Maire expose au conseil municipal que le logement T1 au 1B rue Saint Julien sera mis en location à compter du 1^{er} juin 2026.

Il est rappelé que ce logement (de type T1) situé au 2nd étage comprend une pièce principale avec aménagement cuisine (évier, meuble sous évier), un WC, une salle de bain avec baignoire et lavabo double et une chambre. Il est également composé d'un garage et d'une cour extérieure commune avec emplacement de parking.

Mr le Maire propose de fixer le loyer à 550 Euros par mois, payable d'avance mensuellement avec une caution de 550 Euros, correspondant à un mois de loyer et payable à la réservation.

Il sera procédé à un état des lieux avec le ou la locataire et un contrat de location sera également rédigé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour, 1 voix contre, 0 voix abstention

DÉCIDE :

- de donner un avis favorable à la proposition de Mr le maire
- de lui donner tout pouvoir pour choisir les locataires, établir le contrat de location et l'état des lieux, signer tous les documents nécessaires et effectuer toutes les démarches nécessaires.

Questions diverses :

Mme DORARD, animatrice Relais Petite enfance « Les Mini Pousses », demande à M. le Maire la possibilité de venir dans notre salle polyvalente, gracieusement, un à deux matins, de 09 h 45 à 12 h, afin de proposer un temps d'animation aux assistants maternels, parents et enfants.

Il appartient à la mairie de proposer les jours d'intervention. Aucun jour n'a encore été arrêté, mais il ne sera pas possible d'organiser cette activité le mercredi matin, une activité de gym étant déjà planifiée à la salle polyvalente. L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité des membres présents, la demande de Mme DONARD

Relance de l'intérêt pour le verger de Saulcet : il y a dix ans, un projet de verger avait vu le jour avec l'école de Saulcet. À ce jour, une seule personne s'occupe de celui-ci.

Une annonce sera publiée sur Facebook afin de constituer un comité pour redynamiser ce verger (école, bénévoles, etc.).

La société Debouche Clean a procédé au curage de la canalisation du cimetière, mais cela n'a entraîné aucune amélioration. Il sera nécessaire de réaliser une trappe de visite afin de vérifier l'emplacement exact du problème. La mairie a reçu le devis de M. Sébastien CHANAT pour la pose d'un regard, pour un montant de 720 € HT, soit 864 € TTC.

La mairie est en attente d'un devis pour la réparation des abords de l'arbre dans la cour de l'école. En effet, les racines de l'arbre endommagent et soulèvent le goudron situé autour.

Séance levée à 20h00

